

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 31 AOÛT 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente et un août à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLUHERLIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DANILET René, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 22 août 2017

PRESENTS : MM. DANILET René, BURBAN Bernard, Mme BEGO Anne, MM. GALUDEC Jean Pierre, POSSEME Gildas, Mme LOYER Roselyne, M. RICHARD Michel, Mmes MAGRE Brigitte, TELLIER Nathalie, GUILLET Isabelle, M. DUFRAICHE Vincent, Mme LUCAS Sabrina.

ABSENTS EXCUSES : Mme HOUEIX Marie-Thérèse qui a donné pouvoir à BURBAN Bernard, M. ROUSSEAU Serge qui a donné pouvoir à M. POSSEME Gildas, M. HAUROGNE Ludovic qui a donné pouvoir à Mme LUCAS Sabrina.

SECRETARE DE SEANCE : M. GALUDEC Jean-Pierre.

COMPTE RENDU PUBLIE LE : le 04 septembre 2017.

2017-05-01 : AMENAGEMENT DE L'ETAGE DE LA MAIRIE : AVENANT N°01 AU LOT MENUISERIE

Quelques travaux supplémentaires ont été demandés à l'entreprise BURBAN, chargée du lot menuiserie dans le cadre de l'aménagement de l'étage de la mairie. Il s'agit notamment de la réalisation de trappes non prévues initialement mais qui se sont révélées nécessaires. Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 696.50 € HT soit 9.51 % du montant du marché initial.

Cet avenant porterait donc le montant du marché à 8 019.06 € HT (au lieu de 7 322.56 € HT).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve l'avenant en plus-value tel que décrit ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

2017-05-02 : ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX – ATTRIBUTION DES MARCHES

La consultation pour l'attribution des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux a été lancée mi-juin. 11 plis sont parvenus en mairie. SOLIHA, maître d'œuvre de l'opération, a analysé les offres reçues. Son rapport d'analyse est communiqué aux membres du Conseil Municipal.

Après examen des offres et de l'analyse qui en a été faite, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- décide de retenir les entreprises suivantes, mieux-disantes, pour la réalisation des travaux d'aménagement des combles de la mairie :

Lot	Montant HT
Lot n°1 : GROS ŒUVRE Entreprise retenue : Construction MAM – QUESTEMBERG	39 639.54 €
Lot n°2 : MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES Entreprise retenue : SARL BURBAN – MALANSAC	15 773.90 €
Lot n°3 : PLATRERIE - CLOISONS SECHES Entreprise retenue : SARL GUILLOTIN – CADEN	1 528.80 €
Lot n°4 : REVETEMENT DE SOL ET MUR Entreprise retenue : SARL DANILO – ROCHEFORT EN TERRE	1 150.13 €
Lot n°5 : ELECTRICITE Entreprise retenue : Entreprise ROBERT – PLUHERLIN	4 843.83 €
Lot n°6 : PLOMBERIE Entreprise retenue : Ent. QUEMARD – PLUHERLIN	11 326.00€
Lot n°7 – PEINTURE Entreprise retenue : J.L. DEBAYS - PLEUCADEUC	2 061.67 €

- Autorise Monsieur le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune de PLUHERLIN, les marchés désignés ci-dessus, passés après procédure adaptée, ainsi que leurs éventuels avenants dans la limite de 5 % de leur montant initial, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

2017-05-03 : TRAVAUX DE VOIRIE – PROGRAMME 2018 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PDIC

Le programme annuel de voirie fait partie des dépenses subventionnables par le Conseil Départemental.

Il convient d’ores et déjà d’inscrire les travaux de voirie à réaliser au titre de l’année 2018 afin d’obtenir une subvention du Conseil Départemental au titre du PDIC 2018 (programme d’investissement sur la voirie communale).

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide :

- d’inscrire la réfection de la route de Carguillotin pour un montant de 56 500.00 € HT au titre des travaux d’investissement sur la voirie – programme 2018.
- sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du PDIC
- autorise Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir et toutes les pièces relatives à ce dossier.

2017-05-04 : QUESTEMBERG COMMUNAUTE : PRESENTATION DU RAPPORT D’ACTIVITES DU SERVICE DECHETS 2016

Conformément à l’article 40 de la loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement de la coopération intercommunale, Monsieur le Maire rappelle que chaque conseiller municipal a été destinataire du rapport d’activité pour l’année 2016 de QUESTEMBERG Communauté relatif aux déchets. Il demande l’avis du conseil concernant ce rapport.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité, émet un avis favorable concernant le rapport d’activité 2016 relatif aux déchets de QUESTEMBERG Communauté.

2017-05-05 : EAU DU MORBIHAN : PRESENTATION DE DEUX RAPPORTS 2016, L'UN RELATIF A LA PRODUCTION ET AU TRANSPORT DE L'EAU ET L'AUTRE RELATIF A LA DISTRIBUTION

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable 2016 est présenté au Conseil Municipal dans ses deux composantes :

- Le service public de production et de transport d'eau potable
- Le service public de distribution de l'eau potable

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable concernant le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable 2016.

DIVERS

TRAVAUX DE VOIRIE

Bernard BURBAN informe que les travaux d'élitage ont été réalisés en préalable aux travaux de voirie que doit faire la COLAS. C'est l'entreprise MAGREX de LE COURS qui a été chargée de l'opération.

Les travaux de voirie seront réalisés sur les routes suivantes : Route de Carguillotin, la route de Saint Gentien vers la Maillardière, secteur de Carmoisan, la Maison Neuve, la Vallée, la route de Quenelet, Route de Molac : du carrefour du Moulin à Vent vers Molac, la route de Molac (entre Chez les Dubois et Couedel), Carrefour du Moulin Rouge, Route Moulin à Vent vers chez Gaudin, le Jonio vers Chapelle de Bon Réconfort, la route de la Maraudière.

Gildas POSSEME précise que les travaux cités ci-dessus incluent des travaux supplémentaires pour que l'enveloppe globale des travaux soit consommée. Ils seront réalisés là où le curage a été fait l'année dernière.

Ces travaux solderont donc les programmes de voirie de 2014 à 2017.

ACQUISITION PARCELLE ZM n°266

La dernière proposition de la commune, conforme à la demande de la famille GRAYO, a été acceptée par ceux-ci. Les démarches sont en cours auprès du notaire afin de formaliser l'acte à intervenir.

CANTON'S BOUGE

Jean-Pierre GALUDEC rappelle que cette année la manifestation se déroule à PLUHERLIN. Les associations pluhérinoises sont à ce jour assez peu représentées. L'inauguration du forum intercommunal des associations a lieu dimanche 10 septembre à 11 h 30 à la salle les Grées. Les élus y sont tous cordialement invités.

NUIT DE LA CHAUVESOURIS

Demain soir, vendredi 1^{er} septembre, une animation aura lieu à partir de 20 h 30 à l'ancienne école dans le cadre de la Nuit de la chauve-souris. Elle est organisée par le Grand Bassin de l'Oust. Il s'agit de découvrir les chauve-souris de la Vallée de l'Arz. Une conférence et une sortie nocturne est prévue.

PORTAIL DU LOCAL DU SERVICE TECHNIQUE : Bernard BURBAN rappelle qu'il est prévu de le remplacer. En effet, il faut le changer afin de permettre l'accès des futurs sanitaires publics qui doivent être en permanence accessibles. Pour ce faire, il a sollicité un nouveau devis.

COMMISSION FINANCES DE QUESTEMBERTE COMMUNAUTE : Jean-Pierre GALUDEC y a participé. La communauté est confrontée au problème suivant : d'ici 2018, il faudrait qu'elle prenne une nouvelle compétence pour arriver au nombre de 9 compétences sur les 12 proposées par l'Etat. Cela permettrait de continuer à bénéficier de la DGF bonifiée qui représente 200 000 € par an pour la communauté. Parmi les nouvelles compétences qui pourraient être prises par QC, celle de l'eau paraît la moins impactante.

Fait à PLUHERLIN, le 1^{er} septembre 2017

René DANILET
Maire de PLUHERLIN


